

PROJETS

Les travaux continus....

LA REVISION DU POS EN PLU

Phase en cours :

les élus prennent connaissance des données concernant le territoire de la Commune...



9 sept. La commission communale du PLU s'est réunie en mairie pour une réunion de travail visant à prendre connaissance des informations de diagnostic démographique et socio-économique.



7 oct. La commission communale du PLU s'est réunie en mairie pour une réunion de travail visant à prendre connaissance des informations de diagnostic en matière d'environnement et d'éléments paysagers.



17 nov. La commission communale du PLU va se réunir en mairie pour une réunion de travail visant à prendre connaissance des informations de diagnostic en matière d'urbanisme, de mobilité et de paysage.



Dès maintenant

La mairie a mis à disposition des citoyens, un registre pour y consigner les observations.

Ceci conformément à la délibération du Conseil Municipal de prescription prise en janvier 2015, et qui définissait le mode de concertation des administrés.

Vous pouvez vous exprimer et consigner vos remarques, suggestions et propositions, dans le registre prévu à cet effet, sur les sujets d'urbanisme, d'environnement, d'aménagement ou des sujets concernant le bien commun et d'intérêts particuliers.

Les différents diagnostics ont été présentés par le bureau d'études IN SITU. Les documents sont consultables en mairie ou téléchargeables sur le site de la Commune.

Quelles sont les suites ?

Les élus de la commission PLU peuvent maintenant définir les orientations futures pour Dettwiller, orientations qui seront retranscrites dans le document d'urbanisme dans une partie appelée : projet d'aménagement et de développement durable : PADD.

Il faut retenir que les orientations données doivent être inscrites dans les thèmes suivants :

- le renouvellement urbain, le développement urbain (maîtrisé), la restriction des espaces urbanisés et la revitalisation du centre-ville ;
- l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles, la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
- la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine remarquable ;
- les besoins en matière de mobilité.

De l'analyse et de la réflexion à venir pour les élus... à suivre.

RAPPEL

Pour tous les projets mis en œuvre par la commune, les dossiers sont accessibles au public, de même que les dépenses et recettes correspondantes.

POPULATION

ETAT CIVIL : population

Il est né :

03/10/2015 **Tiago GASSER** fils de
Cyrille GASSER et Cassandra DESCHLER

Ils se sont dits "oui" :

03/10/2015
Alexandra HABILLOIN et Valentin SCHAEFFER

Ils nous ont quitté :

27/10/2015 : Roland KIEFFER (62 ans)
08/11/2015 : Monique LECHNER (61 ans)
née GUTFREUND

Grands anniversaires

Ils ont fêté leur anniversaire

Au mois de NOVEMBRE...
03/11 Marthe DELIO née NOTTER (90 ans)
09/11 Rolande KRAEMER née SCHAEFFER (90 ans)

Ils vont fêter leur anniversaire

Au mois de novembre...
22/11 Laurette KROMMENACKER née LANG (87 ans)
Au mois de décembre
19/12 Marguerite GLAAS (95 ans)
18/12 Marthe DAULL née FEIDT (91 ans)
31/12 Marthe BERNHARDT née WALCH (91 ans)
20/12 Marguerite GUTFREUND née DAAB (90 ans)
24/12 Jean LAUER (88 ans)
et Léon WEISSENBACH (88 ans)
12/12 Lucie KISTER née BINTZ (86 ans)
22/12 Marguerite FLECK (86 ans)
08/12 Ernest BRONNER (85 ans)

90ème anniversaire



DELIO Marthe a reçu le maire, les adjoints au maire, A. KLEITZ et B. MULLER, Vice-Présidente du CCAS le jour de son 90^{ème} anniversaire. Autour d'un verre, ils ont évoqué souvenirs et plaisirs de la vie.

ELECTIONS : avis aux électeurs



La révision de la liste électorale est en cours.

Si vous êtes nouveaux arrivants, pensez à demander votre inscription sur la liste électorale.

A NOTER : Les personnes qui ont demandé leur inscription entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 ont bénéficié d'une inscription sur les listes de la Commune dans le cadre d'une révision exceptionnelle et auront le droit de vote aux scrutins des 6 et 13 décembre prochains.

Les cartes de ces électeurs arriveront en mairie pour le 30 novembre et seront envoyées par courrier au plus tard le 3 décembre.

Pour les élections,

La présentation de la carte d'identité est obligatoire depuis mars 2014.

Ceci malgré les mentions non à jour sur toutes les cartes d'électeurs actuellement en vigueur puisque l'Etat utilise les stocks avant impression de nouvelles avec les bonnes mentions

(Réponse de la Préfecture du 17/09/2015
Bureau des Elections).

Ça je ne l'aurais jamais pensé !

Tels furent les mots de Madame Rolande KRAEMER lors de notre rencontre à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire.

Ce bel après-midi d'automne était propice à une sortie où nous avons échangé, tout au long de cette promenade, quelques souvenirs.

Sa vie à Dettwiller, sa famille et surtout un des événements marquant de toutes ces années, son travail dès l'âge de 14 ans dans la boucherie familiale WILL. Emploi qu'elle n'a quitté qu'à l'âge de la retraite.

Ce fût un échange rempli d'émotions.

Merci au personnel de l'EHPAD de Saverne qui a également fêté ce grand jour, établissement où séjourne Madame KRAEMER depuis le début d'année.

Brigitte MULLER, Vice-Présidente du CCAS.

ENVIRONNEMENT



GORNA

Créé en 1983, et seul établissement de soins animaliers reconnu de mission d'utilité publique, le Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace (GORNA) a pour but la sauvegarde de la faune sauvage.

Il assure la gestion et la logistique d'un centre de soins implanté à Neuwiller-lès-Saverne.

Son principal objectif est la remise en liberté des animaux en détresse qui lui sont confiés (avifaune et mammifères terrestres européens). Son rayon d'action s'étend au Bas-Rhin et à toute la Lorraine.

Numéro d'appel d'urgence : **03 88 01 48 00.**
7 jours / 7, de 8h à 20h
y compris les jours fériés.

CONTACT : Graziella TENIN
Responsable animalière du GORNA

CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS : PRUDENCE

Comme chaque année en France, on dénombre un millier de cas d'intoxications dues aux champignons (troubles digestifs, complications rénales ou encore atteintes graves du foie). Certaines intoxications peuvent nécessiter une hospitalisation et conduire à un décès.

Voici quelques recommandations :

- ne pas ramasser un champignon en cas de doute sur son état ou son identification ;
- éviter les sites pollués (bords de routes, aires industrielles, décharges), les champignons concentrant les polluants ;
- déposer les champignons dans une caisse ou un carton, les sacs plastiques accélérant le pourrissement ;
- séparer les champignons récoltés par espèce, un champignon vénéneux pouvant contaminer les autres ;
- ne pas consommer les récoltes avant de les avoir fait contrôler par un spécialiste, les pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie pouvant être consultés ;
- les conserver au réfrigérateur et les manger 2 jours au maximum après la cueillette ;
- les consommer en quantité raisonnable et après une cuisson suffisante.

En cas d'apparition d'un ou de plusieurs symptômes (tremblements, vertiges, vomissements, diarrhées ou douleurs abdominales...), il convient de contacter le 15 ou le centre antipoison le plus proche. En règle générale, les symptômes apparaissent dans les 12 heures après leur consommation.

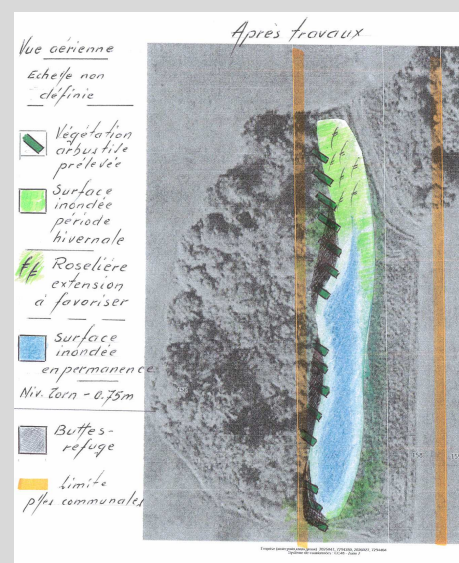
CREATION D'UNE MARE

Partant d'un constat que les intérêts des zones humides n'ont trop souvent été reconnus qu'après leur disparition ou leur destruction passive, la commune de DETTWILLER a pris à cœur d'entreprendre depuis quelques années maintenant, toutes démarches et actions afin de protéger au maximum son Ried, zone humide, située en amont du village, en bordure de la Zorn.

Le projet consiste à redonner vie à une magnifique dépression située au cœur du Ried de la Zorn.

Ce projet, tout comme les réalisations précédentes, sera intégré dans un circuit pédagogique de visite du Ried de la Zorn.

Ces aménagements pourront également faire l'objet d'un suivi faune flore.





Banques Alimentaires 27 et 28 novembre 2015

COLLECTE NATIONALE

La supérette locale et le CCAS s'associent lors de la collecte nationale. Un chariot sera disposé à l'entrée du magasin et une permanence de collecte se tiendra également à la salle socioéducative 28 novembre 2015 de 10 h à 12 h

LA FRINGUERIE

Atelier « Cuisinons ensemble » 21 novembre 2015 - salle Marguerite WEIN

Principe :

Cuisiner ensemble, prendre le repas de midi ensemble, emporter les restes et les recettes

Menu du jour :

Déclinaison de soupes aux légumes, croque-monsieur dans tous ses états (salé et sucré)

A apporter :

Des récipients pour emporter les différentes préparations



Inscription avant le 16 novembre :

Carole ARBOGAST 06 30 68 23 34
ou Martine HUARD 06 20 36 02 28



MUTUELLE SANTE

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2014 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2016 tout salarié bénéficie d'une complémentaire santé avec un financement patronal d'au moins 50%.

C'est la démarche qu'a entreprise la commission sociale. Elle s'est rapprochée de l'association « Actiom » pour découvrir la solution santé mutualisée : « Ma Commune Ma Santé »

C'est un dispositif de libre choix, permettant de choisir un contrat négocié et mutualisé sur l'ensemble du territoire. Son but est de proposer, en partenariat avec les mairies et les Centres Communaux d'Action Sociale, des solutions simples et efficaces en mutualisant certaines dépenses.

Une réunion publique est organisée

Le 25 novembre 2015 à 18 h 30 au Hohgraben

Une permanence d'information individualisée est prévue

Le 2 décembre 2015 de 15 h à 18 h

au bureau des ateliers municipaux - rue de la Haute-Montée

Contact : M. SCHAETZEL Thomas
thomas.schaetzel@macommunemasante.com

PERMANENCES SOCIALES

La Fringuerie

Retrouvez le calendrier détaillé des ouvertures de la boutique sur le site internet www.dettwiller.fr

rubrique ACTUALITES.

Prochaine ouverture :

Ven 11 et sam 12 décembre 2015

Vêtements de fête, tenues de soirée et jouets

Dépôt : les mardis et vendredis des semaines impaires de 13 h 30 à 16 h

Contacts :

Carole ARBOGAST 06 30 68 23 34
ou Martine HUARD 06 20 36 02 28

Assistante sociale :

Mme LIFA Zohra reçoit tous les lundis matins, uniquement sur rendez-vous.

Pour la joindre vous pouvez appeler

- à la permanence lundi matin au ☎ 03 88 91 47 55 ou
- à son bureau de rattachement au centre médico-social de Saverne au ☎ 03 69 33 20 00

UNIAT :

Permanence

**les jeudis des mois impairs
de 9 h 30 à 10 h 30
aux ateliers municipaux**

Un décret de juillet 2015 instaure une prime transitoire de solidarité (PTS) de 300 €/mois pour les demandeurs d'emplois âgés de 60 ans et plus percevant l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou le revenu de solidarité active (RSA) socle. L'aide est versée par Pôle-Emploi. L'UNIAT vous accompagne dans les démarches si vous êtes concernés.

Contact : Jean-Claude ACKER
DETTWILLER